

# Sauvetage Secourisme du Travail

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

### Devenir Moniteur

L'inscription d'un candidat à cette formation engage le demandeur à :

- faire suivre un recyclage au moniteur formé, dans l'année qui suit sa formation initiale, puis par la suite, un recyclage tous les trois ans,
- faire réaliser tous les ans par le moniteur formé au moins une session de formation ou deux sessions de recyclage de SST pour maintenir l'habilitation du moniteur (le moniteur nouvellement formé ne sera validé qu'à l'issue de sa première session),
- mettre à disposition le matériel nécessaire à l'enseignement du SST conformément à la circulaire 53/2007 (**achat de 3 mannequins et de la mallette INRS, d'un DEA ou DSA** de formation obligatoire pour les formations et recyclages SST).

*La circulaire 53/2007 prévoit que le futur moniteur SST occupe une fonction de prévention ou qu'il envisage une formation spécifique à la prévention, exemple : le stage A " S'initier à la Prévention " que propose la CRAM L-R ou l'enseignement à distance de l'INRS.*

### Se recycler

La participation à ces formations est obligatoire pour tout moniteur :

- dans l'année suivant sa formation initiale (de date à date),
- puis, périodiquement tous les 3 ans.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter en ligne le site internet [www.INRS.fr](http://www.INRS.fr) / Se former / Moniteur instructeur SST : vous pourrez consulter et télécharger la circulaire 53/2007 et ses annexes, et obtenir toutes les informations sur les démarches administratives.

CONTACT SECOURISME DU TRAVAIL CRAM L-R Tél. : 04 67 12 95 29

La CRAM L-R n'assurant plus la formation " Passerelle ", merci de vous renseigner auprès de l'INRS.



### Publics

Prioritairement les personnels des entreprises d'au moins 200 salariés et des organismes de formation relevant du régime général de la Sécurité sociale. L'inscription à ce stage doit être faite par l'employeur.

### Pré-requis

Le candidat devra posséder le certificat de sauveteur secouriste du travail en cours de validité ou l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) de moins de 2 ans.

Il devra également avoir suivi une formation « Compétences de base en prévention » selon le référentiel national.

### Objectifs

Former, recycler et évaluer des salariés en sauvetage secourisme du travail dans le cadre de son entreprise, organisme de formation ou institution.

### Contenu

La première semaine est consacrée à l'appropriation des documents de référence et de la pédagogie spécifique au sauvetage secourisme du travail.

La seconde semaine est réservée à la conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à la formation initiale et continue des sauveteurs secouristes du travail et à leur évaluation.

Le stage s'appuie sur des exposés-débats, des travaux en sous-groupes et des simulations de situations pédagogiques.

La validation de cette formation se fait en deux temps :

- un test d'aptitude pédagogique est mis en place à la fin de la seconde semaine de stage. S'il est favorable, il entraîne la délivrance d'une attestation pédagogique provisoire permettant au candidat de mettre en œuvre une première formation de SST pour le compte de l'entreprise ou de l'organisme qui l'a inscrit à sa formation de moniteur SST,
- à l'issue de cette première formation de SST - et au vu du résultat - une évaluation favorable de l'instructeur de la caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) ou de la caisse (générale) de Sécurité sociale (CGSS ou CSS) permet la délivrance du diplôme de moniteur.

### Méthodes pédagogiques

- Exposés
- Apports pratiques et théoriques

**Durée** : 63 heures

### Dates

- 1 - 1 au 5 mars et 15 au 19 mars
- 2 - 31 mai au 4 juin et 21 au 25 juin
- 3 - 15 au 19 novembre et 6 au 10 décembre

### Localisation

- Hérault
- Hérault
- Hérault